

Fiche de description de poste

Entreprise : Club Alpin Français de PARON

Nom de l'entreprise	Club Alpin Français de PARON, 23 avenue Jean Jaurès 89100 PARON Contact : quetier.olivier@orange.fr – 06 04 09 78 59
Date souhaitée pour la prise de fonction	Février 2026
IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste	Encadrant escalade (contrat 35 heures)
Nature du poste	Animation de cours d'escalade pour les 200 licenciés du club
PRESENTATION DU SERVICE	
Mission principale du service	Encadrer les cours d'escalade jeunes et adultes du club. Assurer la sécurité. Développer l'activité escalade et possibilité de développer des activités pleine nature (randonnée, vtt, sorties raquettes, ...)
Composition du service	<u>De septembre à juin hors vacances scolaires :</u> mardi 12h-14h – cours adultes mardi 14h30-16h : marche nordique adultes mardi 16h45-18h30 – cours 8-11 ans mardi 18h30 – 20h – cours 16-19 ans mardi 20h-22h30 – cours adultes mercredi 8h45-10h30 – cours 5-7 ans mercredi 15h-16h30 – cours 10-13 ans mercredi 16h45-18h15 – cours 8-11 ans mercredi 18h30-20h15 – cours 12-15 ans jeudi 12h-14h – cours adultes jeudi 14h30-16h : marche nordique adultes jeudi 17h15-19h15 – cours 12-15 ans vendredi 16h45-18h30 – cours 8-11 ans vendredi 18h30-20h – cours 16-19 ans vendredi 20h-22h30 – cours adultes <u>Vacances scolaires et juillet :</u> mardi 18h30 – 20h – cours 16-19 ans mardi 20h-22h30 – cours adultes vendredi 18h30-20h – cours 16-19 ans vendredi 20h-22h30 – cours adultes 950 heures sur l'année. <u>A cela s'ajoute :</u> - Environ 200 h d'encadrement non régulier Des stages jeunes sur les vacances d'automne, d'hiver, et de printemps. Des heures groupe perfectionnement : 2h le samedi matin (2 samedi

	par mois). Encadrement de groupes jeunes en compétition. Encadrement sorties extérieures - Environ 100 h pour la gestion du matériel (EPI), du mur (ouverture de voies) et les tâches administratives (gestion des licences, communication avec les adhérents, organisation des sorties, opérations de promotion du club ...)
Positionnement du salarié dans l'organigramme du service	Supérieur hiérarchique : président du club
LES MISSIONS DU POSTE	
Mission principale, raison d'être ou finalité du poste	Encadrer et développer l'activité escalade dans une salle type SAE (mur à cordes, gymnase Roger Treillé, 89100 PARON). Assurer la sécurité de l'ensemble des pratiquants. Assurer l'initiation des plus jeunes et la progression des jeunes plus confirmés (il n'y a pas d'objectif de performance sur les groupes ; une partie de nos jeunes n'ont pas d'intérêt pour la compétition, mais il faut accompagner ceux qui souhaitent progresser et qui ont des objectifs sportifs). Assurer l'initiation des nouveaux arrivants chez les adultes jusqu'à l'autonomie en salle. Animer les cours adultes en proposant des activités. Participer à la phase d'inscription des adhérents en réalisant le lien avec les membres du bureau. Organiser et encadrer les sorties extérieures. Faire preuve de souplesse et d'adaptation pour le partage du gymnase avec les autres activités. Assurer la gestion du matériel et du mur. Assurer une partie de la gestion administrative du club. Avoir un bon relationnel avec les membres du club, adultes, enfants et parents, avec les dirigeants et les pratiquants des clubs partageant le gymnase, avec les responsables du service des sports de Paron.
Missions et activités du poste	Mission 1 : A ce titre il doit : - Assurer la sécurité de l'ensemble des pratiquants Mission 2 : A ce titre il doit : - Encadrer les séances jeunes et adultes Mission 3 : A ce titre il doit : - Développer l'activité escalade Mission 4 :

	A ce titre il doit : (activités) Participer au fonctionnement du club et être force de proposition afin de développer son activité				
<i>Intérêts, contraintes difficultés du poste</i>	- Intérêts : activité très technique en développement, possibilité peut être de développer d'autres activités de plein air. - Contraintes : Grande vigilance afin d'assurer la sécurité, difficultés pour augmenter le nombre de créneaux dans la salle.				
<i>Champ d'autonomie et de responsabilité</i>	Activités	Degré d'autonomie			
		Décide seul	Décide après info	Décide après aval	Réalise
	Contenu des cours	x			x
	Développement activités			x	x
	Sécurité		x		x
Coopérations et coordinations à développer	Travail avec le président (échanges hebdomadaires), et le bureau (trésorier et secrétaire). Participation au comité directeur du club (4 fois / an)				

COMPETENCES REQUISES	
<i>Profil du poste</i>	BEES option escalade, DJEPS escalade, licence STAPS, DEUST STAPS, CQP animateur escalade sur structure artificielle, BPJEPS activités pour tous (des compétences en escalade seraient appréciées) Les « savoirs » : Encadrer des groupes dans le cadre d'une activité sportive et entre autres dans le cadre de l'escalade en salle. Les « savoir-faire » : Encadrement, connaissance de l'activité et de ses techniques en toute sécurité. Les « savoir-faire » comportementaux : Respect des horaires Disponibilité envers les pratiquants Gestion d'un groupe de jeunes
<i>Perspectives de formation</i>	Court terme : Initiateur SAE Initiateur SNE Long terme : Certificat de Spécialisation Escalade CQP animateur escalade, ... Dejeps escalade